



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

I.414

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

(03/93)

**RÉSEAU NUMÉRIQUE AVEC INTÉGRATION
DES SERVICES (RNIS)
INTERFACES USAGER-RÉSEAU RNIS**

**VUE D'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS
RELATIVES À LA COUCHE 1
POUR L'ACCÈS D'ABONNÉ AU RNIS
ET AU RNIS À LARGE BANDE**

Recommandation UIT-T I.414

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation UIT-T I.414, élaborée par la Commission d'études XVIII (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1^{er} mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Portée	1
2 Accès d'abonné au RNIS	1
3 Accès d'abonné au RNIS à large bande.....	1

VUE D'ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA COUCHE 1 POUR L'ACCÈS D'ABONNÉ AU RNIS ET AU RNIS À LARGE BANDE

(Helsinki, 1993)

1 Portée

La présente Recommandation décrit la configuration des accès d'abonné RNIS et RNIS à large bande et mentionne les Recommandations pertinentes relatives à la couche 1.

2 Accès d'abonné au RNIS

La Figure 1 indique les Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès d'abonné RNIS. Les Recommandations pertinentes sont mentionnées au Tableau 1. Les termes et les abréviations utilisés dans la présente Recommandation et dans les Recommandations citées sont définis dans les Recommandations I.112 et G.701. Les caractéristiques des points de référence V sont définies dans la Recommandation Q.512.

Les configurations d'accès représentées à la Figure 1 ne prétendent pas être complètes ou obligatoires. D'autres Recommandations traitant également des aspects de la couche 1 (par exemple, protection contre les surtensions, conditions de compatibilité électromagnétique, etc.) sont citées dans les sections appropriées des Recommandations précitées.

3 Accès d'abonné au RNIS à large bande

La FIGURE 2 indique les Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès d'abonné RNIS à large bande. Les Recommandations pertinentes sont mentionnées au TABLEAU 2. Les termes et les abréviations utilisés dans la présente Recommandation et dans les Recommandations citées sont définis dans la Recommandation I.113.

Les configurations d'accès représentées à la FIGURE 2 ne prétendent pas être complètes ou obligatoires. D'autres Recommandations traitant également des aspects de la couche 1 sont citées dans les sections appropriées des Recommandations précitées.

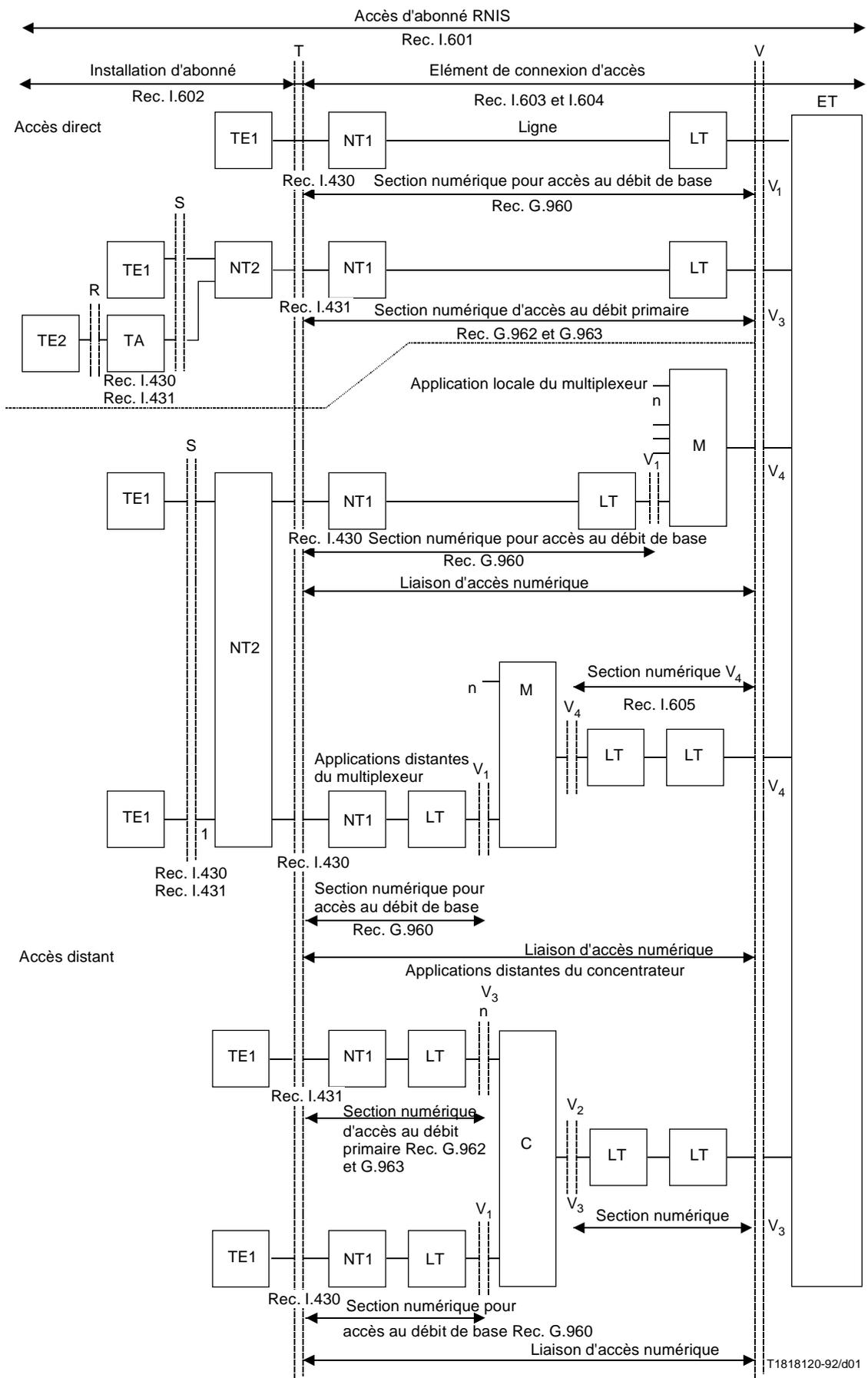


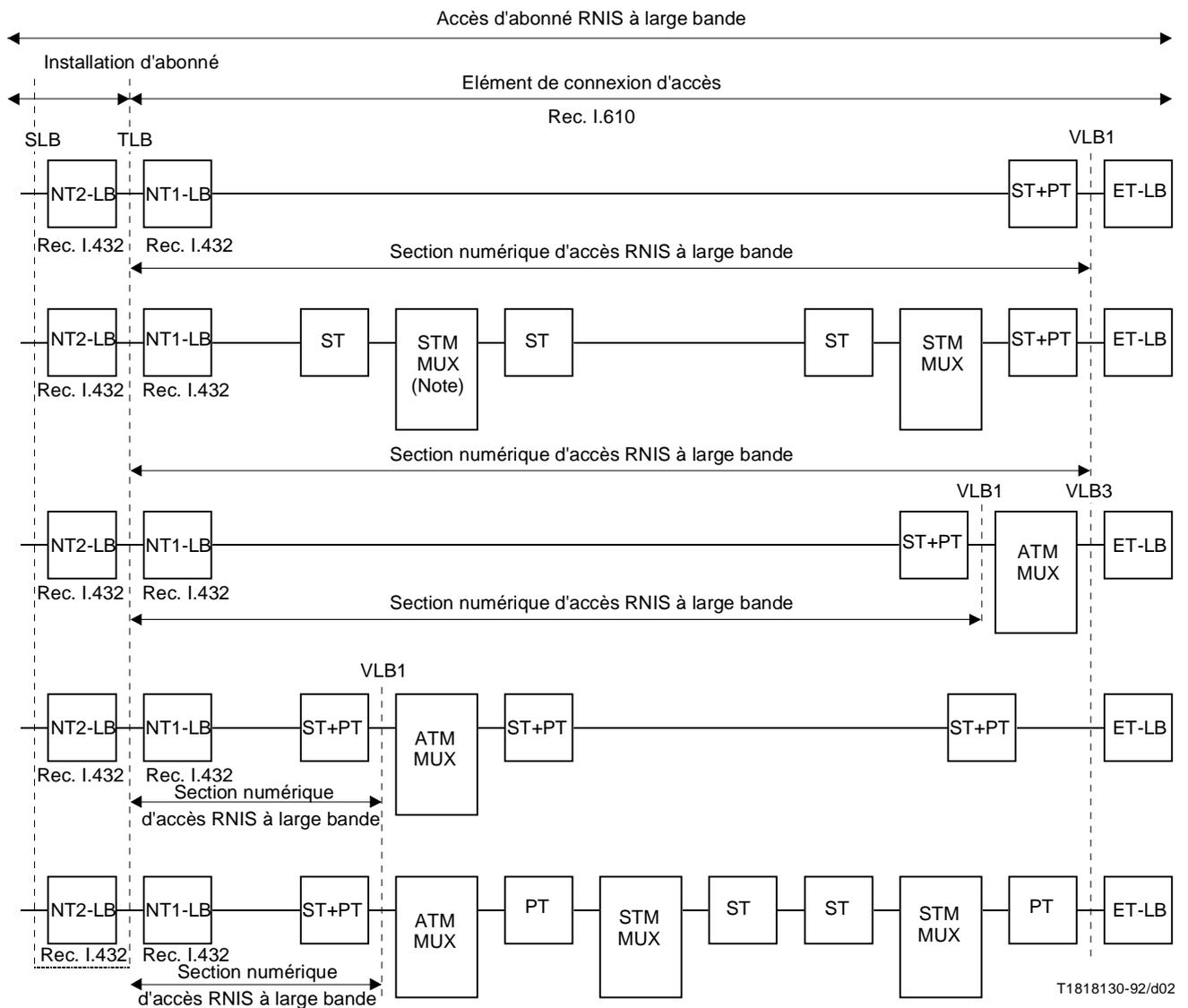
FIGURE 1/I.414

Vue d'ensemble des Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès d'abonné RNIS

TABLEAU 1/I.414

**Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès
d'abonné RNIS**

	Interface usager-réseau		Section numérique d'accès (non liée au support)	Système de transmission numérique (lié au support)		Principes de maintenance
	Support	Recommandation		Support	Recommandation	
Accès au débit de base	Paire métallique	I.430	G.960	Paire métallique	G.961	I.603
Accès au débit primaire	Paire métallique	I.431	G.962 G.963	(Note)		I.604
NOTE – Pas encore défini.						



NOTE – Dans le cas d'un acheminement double, la section numérique d'accès doit prendre fin au STM MUX.

FIGURE 2/I.414

Vue d'ensemble des Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès abonné RNIS à large bande

TABLEAU 2/I.414

**Recommandations relatives à la couche 1 pour l'accès
d'abonné à large bande**

Interface usager-réseau		Section numérique d'accès (non liée au support physique)	Système de transmission numérique (lié au support physique)		Principes de maintenance
Support	Recommandation	Projet de Recommandation	Support	Recommandation	
Câble coaxial	I.432	(G.96x)	(Note)		I.610
Fibres optiques					
NOTE – Pas encore défini.					

Imprimé en Suisse

Genève, 1993